

# La baie des possibles

Aujourd'hui, le fond de baie de Saint-Brieuc est classé en réserve naturelle nationale. Il aurait pu cependant en être complètement autrement, car la baie a longtemps excité l'imagination des esprits férus d'aménagement. Au cours du 18<sup>ème</sup> et du 19<sup>ème</sup> siècle, ce sont 30 hectares de terres cultivables qui ont été gagnées sur la mer. Ces polders étaient si productifs que cela donna à certain l'idée d'aménager de l'ensemble de la baie.

## Pourquoi ne pas assécher toute l'anse ?

En 1764, Mr De la Brulière, riche propriétaire, voulut transformer la totalité de l'anse en terrains agricoles. Il entreprit la construction d'une digue allant de la pointe du Groin à celle de Cesson mais ces travaux furent vite interrompus sous la pression des opposants qui pointèrent du doigt la malhonnêteté de l'homme qui voulait exproprier plusieurs centaines de personnes. On peut encore aujourd'hui voir les vestiges de cette digue en se promenant sur le sentier côtier. Ce projet d'endiguement fut repris à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par Charles Baratoux, maire de Saint-Brieuc qui projetait en supplément la création d'une seconde digue pour faire un avant-port au Légué. En 1931, c'est au tour d'un conseiller municipal de Saint-Brieuc de porter le projet d'une piste d'aviation :

« Il suffirait de construire, en partant de la tour de Cesson, une digue [...] pour arrêter la mer. Ce sera une faible avance de fonds, en comparaison des services que cette grève rendrait. Ce serait un terrain d'atterrissage merveilleux. » Jean-Baptiste Illio, conseiller municipal à Saint-Brieuc en 1931.

Cependant, la configuration du site qui provoque des vents défavorables aux manèges des avions poussera le Ministre de l'air à invalider le projet. D'autant plus que l'on fait courir le bruit que certains clochers des villages environnants aurait dû être décapités pour l'occasion...

En 1959, le projet Richet propose une nouvelle fois la fermeture de l'anse d'Yffiniac pour le développement des productions agricoles mais, cette fois-ci, il s'agit également d'aménager le bord de mer en créant ... une marina. L'aménagement de l'anse d'Yffiniac est débattu jusque dans les années 1970 où des cultures de tulipes sont même testées à Langueux en prévision d'un projet de poldérisation. On imagine également la création d'une base de naviplanes pour faire la liaison avec les îles anglo-normandes. Finalement, les préoccupations environnementales s'étant peu à peu développées au début des années 1970, certaines associations dénoncent ces projets inutiles et désuets :

« À une époque de surproduction agricole, dépenser des milliards pour récupérer des polders, c'est gaspiller de l'argent. C'est aussi amoindrir de façon irréversible les ressources naturelles. » SEPNB, ancien nom de Bretagne Vivante

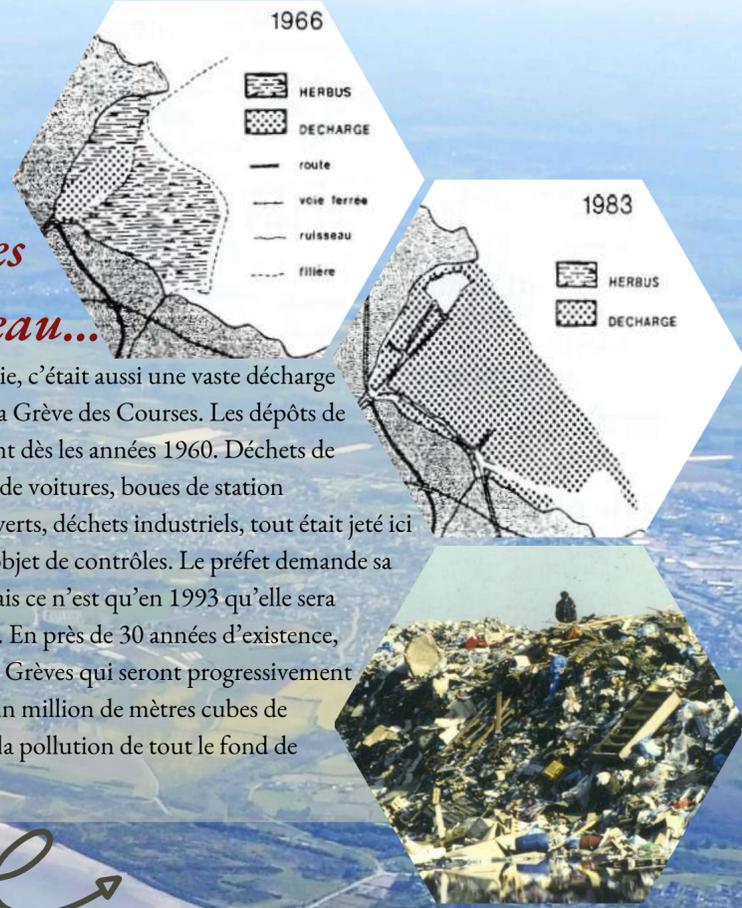
## Et aujourd'hui ?

A la fin des années 1970, devant l'ampleur de ces divers projets, des citoyens se sont mobilisés afin de militer pour une protection des milieux naturels de la baie. Au terme d'un combat de près de 25 années, le fond de la baie est officiellement déclaré Réserve naturelle nationale le 28 avril 1998. Cet outil juridique permet une protection efficace et pérenne de cet espace naturel fragile et remarquable. En effet le statut de Réserve naturelle nationale étant inaliénable, il ne serait possible aujourd'hui de voir, comme nouvelles constructions, uniquement les nids des oiseaux qui viennent par milliers s'y reposer.



## Tant vont les ordures à l'eau...

Mais le fond de la baie, c'était aussi une vaste décharge ouverte sur la mer, à la Grève des Courses. Les dépôts de déchets commencèrent dès les années 1960. Déchets de démolition, carcasses de voitures, boues de station d'épuration, déchets verts, déchets industriels, tout était jeté ici sans vraiment faire l'objet de contrôles. Le préfet demande sa fermeture en 1989 mais ce n'est qu'en 1993 qu'elle sera officiellement fermée. En près de 30 années d'existence, ce sont 28 hectares de Grèves qui seront progressivement comblées par plus d'un million de mètres cubes de déchets causant ainsi la pollution de tout le fond de baie.



Ancienne décharge de la Grève des Courses

## Port en vue... ou pas...

Le port du Légué a lui aussi connu une succession de projets d'aménagement et d'extension entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et 1992. En 1976, on imagine un « port moderne d'importance départementale » allant jusque la pointe du Roselier. Reconnaisant finalement les bouleversements de l'écosystème du fond de baie qu'aurait provoqué cette entreprise, la municipalité entreprend de faire du Légué un petit port de cabotage. Bien que plus modeste ce dernier projet de 1979 est encore jugé trop ambitieux par les associations de protection de la nature qui mettent en avant un problème d'envasement et de comblement progressif de l'anse que cela provoquerait. C'est finalement un projet d'envasement à la pointe de Cesson qui fut proposé en 1984.



Port du Légué